



COMPTE RENDU DU CA DU 1er MAI 2010

Membres et invités présents : Jacques LERNON, Sébastien VASSON, Delphine LOBRY, SOPHIE SEBASTIEN, Elisabeth GOETGUELUCK. José HORNEZ, Frédéric MAJIK

Membres excusés : Lionel PRUVOT, Charlotte BASQUIN, Daniel CLAISSE

Membres absents non excusés :

9H30, début de la réunion.

Les membres du CA sont informés de la démission de M Laurent POTEL pour convenance personnelle.

1) validation du CR de CA du 11/02/2010

Sébastien ayant récupéré l'ensemble des adresses mails de nos licenciés, chaque compte rendu de CA sera désormais envoyé à tous.

2) Les dossiers subventions en cours

Jacques, Sébastien et Delphine ont travaillé et déposé plusieurs dossiers de demandes de subventions exceptionnelles

- Conseil Général : Pour l'organisation du Sandball : Accord de 300 € reçu le 30 Avril par Le Conseiller Général Monsieur Guy Bricout.
- Ville de Caudry : Pour nos actions de développement et le rayonnement sur la commune (interventions écoles, centres de loisirs, section Handball collège Jacques Prévert...) Refus de la part du Conseil Municipal. Le dossier sera représenté sous peu.
- CNDS : 3 actions prioritaires ont été présentées (le développement du Handball Féminin, le sport en Milieu Rural et le Hand en Famille et Loisirs) Réponse courant Juin / Juillet
- Fondation de France : Projet « allez les filles » concernant l'activité sportive en milieu rural pour les jeunes filles (12 / 25 ans). Réponse courant Juin / Juillet
- Plan Sport Emploi : Pour la pérennisation de l'emploi de Jérôme Courvalet.

2) Sponsoring

La nouvelle plaquette marketing réalisée a déjà porté ses fruits puisque de nombreux nouveaux partenaires sont venus nous rejoindre. D'autres sont en cours.

Aucune nouvelle de Lionel concernant le « panneau partenaire » du Hall d'entrée dont il a la charge.

3) Communication

Newsletter : Chaque licencié a reçu le 1^{er} numéro ainsi que les institutionnels (Municipalité, Sponsors...) dont nous possédons le mail. (il faut récupérer les autres).

Il est essentiel que nos adhérents et partenaires soient au courant de nos projets et actions.

L'affiche Match : Chaque semaine l'ensemble de nos licenciés reçoit l'affiche avec mise à l'honneur d'un ou de deux partenaires.

Site web : Suite aux remarques formulées par Sébastien lors du dernier CA, Sophie nous présente le nouveau projet de Site Web. Le CA donne son accord avec comme objectif un site accueillant, mis à jour régulièrement.

Le Hall d'entrée : il est l'image du club. Le CA demande au pôle communication de mettre à jour les photos des équipes et de dynamiser le hall.

4) Les événements passés et à venir :

Hand'Délire : Très bonne organisation mais la communication autour de l'événement est à revoir. Les bulletins d'informations et d'inscriptions ont été distribués trop tard (pendant les vacances scolaires) et peu de personne ont reçu l'information.

Il faudra à l'avenir profiter d'internet pour réussir cette action.

Chasse à l'œuf : Une bonne trentaine d'enfants présents sur le site. Belle réussite

Loto du club : reporté courant Octobre Novembre

Dimanche 6 Juin : Le traditionnel tournoi jeune de la ligue NPDC, les -13 filles se rendront à St Amand et les -13 garçons à Maubeuge

Samedi 12 Juin : AG Ligue, le BD ira représenter le club

Du 25 au 28 Juin : Semaine du Handball

- Vendredi 25 Juin : Tournoi inter-entreprises responsables : Marcus et Jérôme
- Samedi 26 Juin : AG Comité : un membre du CA devra représenter le club
AG Club et repas champêtre
- Dimanche 27 Juin : Tournoi des familles et des cafetiers (les cafés de Caudry devront présenter une équipe) responsables Marcus et Jérôme
- Lundi 28 Juin : Tournoi inter scolaire : responsable Sébastien, Marcus et Jérôme

Samedi 4 Septembre : 30 ans du club

Initialement prévu le Samedi 19 Juin, l'événement a dû être reporté pour des questions de commodités. Les responsables du projet sont Frédéric MAJIK, Gérard HENAUT et Bertrand GRIERE. Le CA semble inquiet quant à l'avancée du projet et demande aux responsables d'accélérer les choses.

5) Divers

Ambiance : le CA se félicite de l'ambiance qui règne dans le club même si tout n'est pas parfait. Les tracas de la saison dernière semblent derrière nous

Formation secrétaire table : Sébastien rappelle à Jacques pour la seconde fois qu'il est toujours dans l'attente de la liste des parents qui seraient intéressés pour aider à tenir la table de marque afin d'organiser une formation.

Indisponibilité des entraîneurs : Rappel est fait à l'ensemble des éducateurs qu'en cas d'indisponibilité ils doivent en informer dès que possible Jérôme.

Sébastien rappelle que dans l'emploi du temps annualisé de Jérôme et de Marcus il est prévu des heures (environ 40 heures sur la saison à eux 2).

Jérôme et Marcus sont les employés du club et sont donc disponibles pour pallier aux absences exceptionnelles des éducateurs. Il faut pour cela qu'ils en soient informés afin d'organiser leur emploi du temps. Il est dommage de devoir annuler des entraînements alors que Jérôme et Marcus auraient pu l'assurer.

Nouveaux équipements : Sébastien relate la lenteur du fournisseur « CASAL » pour obtenir les BAT papiers. Après une énième modification la maquette papier a été validée. Un exemplaire tissu modèle homme et un tissu modèle femme ont été demandés. Ils devraient arriver d'ici une semaine. Sébastien espère pouvoir faire la remise officielle avec les partenaires fin Mai début Juin.

Appel FFHB : Suite à l'altercation entre Denis CRUCKE et Bilal MARZOUK lors du match du 9/01/2010 la commission de discipline de la ligue avait sanctionné les joueurs de 2 matches de suspension ferme et un sursis ainsi qu'une amende de 112,50 € par joueur.

Une erreur administrative avait été décelée sur la feuille de match et le club avait décidé de faire appel auprès du jury d'appel de la FFHB. Le CA précise que l'appel avait uniquement pour but de faire annuler la décision de la commission de discipline Ligue et par conséquent l'amende financière qui en découlait.

Le jury d'appel lors de la réunion (conférence téléphone) du 21 Avril a jugé recevable l'appel formulé par le club sur la forme et a reconnu l'erreur administrative sur la feuille de match, ainsi que les arbitres. Cependant selon ses membres, cela ne remet pas en cause la sanction disciplinaire qui en a découlé !!!

Un appel au tribunal administratif de Lille pourrait nous donner raison mais cela prendrait un temps considérable et engendrerait des coûts financiers importants, le club ne fera donc pas appel. Par conséquent Messieurs CRUCKE et MARZOUK seront convoqués ultérieurement en discipline club pour répondre de leur actes.

Développement : Le club compte 200 licenciés c'est historique !!!

Avec un effectif en augmentation de 27 % de licences jeunes, le projet club est en marche, le travail de Jérôme porte ses fruits.

Un projet de grande envergure devrait être finalisé d'ici quelques semaines il est en cours d'élaboration.

Le partenariat avec la commune de Fontaine au Pire sera renouvelé pour la saison prochaine dans les mêmes conditions. Nous engagerons durant la saison prochaine une réflexion avec Le Maire de Fontaine sur l'hypothèse de la création d'un club selon les directives fédérales « club parrain / club parrainé ».